



Réduire sa dépendance énergétique : un enjeu stratégique

Qu'est-ce qu'un bilan carbone ?

Le bilan carbone est une méthode simple et efficace qui permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) à partir de données disponibles, pour parvenir à une évaluation des émissions directes ou induites par votre activité, votre territoire, vos services ou vos produits.

A qui s'adresse le bilan carbone ?

Pour les entreprises, la réalisation d'un bilan carbone enrichit son système de management environnemental et fournit de précieuses indications de pilotage stratégique.

Pour une collectivité publique, elle confirme son rôle d'exemplarité du service public, contribue à sa planification énergétique et génère des informations utiles à la communication environnementale.

Pour une école, la démarche de réalisation d'un bilan carbone est une manière concrète d'appréhender les questions du réchauffement climatique avec des étudiants.

Enfin, **pour un bâtiment**, l'outil est destiné aux professionnels du gros œuvre, architectes, maîtres d'ouvrage désirant évaluer les émissions de carbone de variante construction.

Pourquoi réaliser un bilan carbone ?

Calculer son bilan carbone permet :

- d'évaluer sa dépendance envers les énergies fossiles,
- d'identifier les activités qui ont le plus d'impact sur le climat,
- de prévoir l'évolution des émissions de GES selon vos scénarios de développement,
- de simuler l'impact d'actions de réduction d'émissions.

Le bilan carbone est une étape indispensable pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, que ce soit pour une collectivité publique ou une entreprise. Au-delà de l'évaluation, cette approche permet aussi de fédérer les différents acteurs autour d'un projet commun.

Quel outil ?

La méthode Bilan Carbone®, développée par l'ADEME en 2004 et reprise par l'association Bilan carbone depuis 2011, est une méthode reconnue en Europe, compatible avec la norme ISO 14064, l'initiative GHG Protocol et qui s'intègre parfaitement dans les démarches environnementales (ISO 14001, Agenda 21, indicateurs GRI).

Visitez carbone-batiment.ch

La plateforme calcule des émissions de gaz à effet de serre d'un bâtiment à toutes les étapes du cycle de vie, du chantier à son exploitation en passant par le choix des matériaux. Les résultats sont présentés à l'aide de graphiques et d'indicateurs. L'outil met également à disposition un catalogue de bonnes pratiques avec de propositions d'éco-matériaux et les suggestions des utilisateurs.

www.maneco.ch